



Évreux, le 15 janvier 2018

Concertation départementale sur le Plan de rénovation énergétique des bâtiments

Le Plan climat présenté par le Gouvernement place la rénovation énergétique des bâtiments au cœur de l'action publique. Notre pays compte encore près de 7 millions de logements « passoires énergétiques » dont 3,8 millions sont occupés par des ménages en situation de précarité énergétique. Ce constat implique une exigence permanente de solidarité et de cohésion sociale.

Le ministre de la Transition écologique et solidaire ainsi que le ministre de la Cohésion des territoires ont présenté le 24 novembre 2017 un projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments.

Le projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments est ouvert à la concertation dans le département de l'Eure. Cette concertation se veut large afin de recenser de manière effective les initiatives locales et de recueillir les attentes des partenaires et collectivités ainsi que les propositions d'actions.

Les citoyens et les parties prenantes, notamment le conseil départemental de l'Eure, la Région Normandie, les intercommunalités, les organismes eurois de logement social, d'habitat et de construction environnementale, ainsi que les représentants de l'État ou de ses opérateurs compétents en matière de rénovation énergétique, **pourront participer jusqu'au 31 janvier 2018 à cette démarche de concertation en se connectant sur le site internet suivant :**

<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/concertation-sur-le-projet-de-plan-de-renovation-a1767.html>

Pour tout complément d'information relatif à la rénovation énergétique des bâtiments :

<http://www.gouvernement.fr/argumentaire/transition-ecologique-plan-de-renovation-energetique-des-batiments>



 PRÉFET DE L'EURE

 @Prefet27  @prefet.eure

CONTACT PRESSE

Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 02.32.78.27.33 / 27.35 – Mail : pref-communication@eure.gouv.fr